



DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29
Nombre de conseillers municipaux présents : 20

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 septembre 2017

Présents : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

Absents excusés :

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT.

Absents :

Catherine MAIGNAN,
Baptiste JAUNEAU.

Début de la séance : 20h30

Fin de la séance : 23h18

Secrétaire : Guillaume GUERRÉ

FINANCES

DC.17.020 - Traitement des déchets issus des activités des services municipaux des communes membres de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire

Par délibération DL.16.040 en date du 10 mai 2016, le Conseil Municipal a :

- valider le principe d'un groupement de commande pour l'acquisition de prestations relatives au traitement des déchets issus des services municipaux,
- accepter les termes du fonctionnement du groupement de commande,
- accepter que l'Agglomération Orléans-Val de Loire soit coordinatrice du groupement formé
- d'autoriser le Maire ou l'Adjoint assurant sa suppléance, à signer la convention constitutive du groupement de commande et tout document afférent.

Le groupement de commandes a été créé à l'initiative des communes, citées ci-dessus, et de la communauté d'agglomération Orléans-Val de Loire, en vue du transport, de la valorisation et du traitement des déchets issus des activités des services techniques des communes et des services de l'Agglo.

L'accord cadre à bons de commandes est composé des lots suivants :

- Lot 1 : Déchets à valoriser des communes
- Lot 2 : Valorisation des balayures
- Lot 3 : Valorisation des déchets bois
- Lot 4 : Valorisation des déchets inertes zone nord
- Lot 5 : Valorisation des déchets inertes zone sud
- Lot 6 : Valorisation des déchets végétaux zone nord
- Lot 7 : Valorisation des déchets végétaux zone sud
- Lot 8 : Reprise et valorisation des métaux
- Lot 9 : Location et évacuation des caissons

La Ville d'Ingré a souscrit aux lots N°1, N°2, N°6, N°7 et N°9.

Les lots 1, 2, 6 et 7 ont été attribués en décembre 2016 (DC-17.008 du 04 avril 2017).

Le LOT N°9 a été attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse :

ENTREPRISE
SOCCOIM SAS

Le marché est passé pour une période initiale de 3 ans à compter du 1^{er} mai 2017. Il est reconductible 1 fois, pour une période de 1 an.

Le Conseil Municipal prend acte de la décision.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 25 septembre 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 6 octobre 2017

Publication le : 9 octobre 2017

Notification le : 9 octobre 2017



Le Maire

Christian DUMAS

Acte à classer

DC-17-020

1

En préparation

2En attente retour
Préfecture**3**

> AR reçu <

4

Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2017-10-06T14-52-22.00 (MI207694287)

Identifiant unique de l'acte :

045-214501694-20170925-DC-17-020-AU (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Traitement des déchets issus des activités des services municipaux des communes membres de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire

Date de décision : 25/09/2017



Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Acte :

DC.17.020 -FIN-traitement des déchets issus des activités des services municipaux des communes membres
Communauté d'agglomération orleans val de loire.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/10/17 à 14:51

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 06/10/17 à 14:52

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 06/10/17 à 14:58